

CGT-CCI'NEWS

AURA - Janvier / Février 2025

n°10



Le monologue social perdure : la CCIR organise une réunion de négociation et précise en réunion : "Nous ne sommes pas là pour négocier !"

Après une année sans négociation en région, l'employeur convie enfin les organisations syndicales autour d'une table... mais pas pour négocier ! Quelle supercherie !

La CCIR tente, avec les syndicats, ce qu'elle a osé avec les salariés et ses propositions d'avenants : "voici ce que je propose, vous signez ou pas ?"

La CGT est restée dans l'optique de faire bouger les lignes malgré tout. Le syndicat majoritaire a fini par claquer la porte. L'employeur a alors mis fin à la pseudo-négociation malgré la présence des autres syndicats.

Fonds de roulement

Au national, la CCIR AURA n'a pas eu le poids suffisant pour limiter le prélèvement régional sur les fonds de roulement.

Deux CCIT d'AURA cassent leur tirelire par rapport aux autres. La stratégie du matelas financier n'aura pas été la bonne !

Le fédéralisme tant vanté par la CCIR n'aura pas aidé ces deux CCIT !

Actions sociales et culturelles

Un voyage est organisé pour 40 personnes, accompagnateurs compris... **les centaines d'autres collègues attendront.**

Le budget annoncé en CSE est d'environ 25k€. La diversification des prestations ASC est une bonne chose mais nous regrettons la mise en œuvre d'une action qui touchera si peu de collègues.

N'hésitez pas à revenir vers nous pour nous faire part de vos envies en matière d'actions sociales ou culturelles !



Suspicion d'harcèlement moral et sexuel

Une commission d'enquête paritaire a été mise en place.

Début des travaux le 24 février.

STOP
AUX VIOLENCES SEXISTES
ET SEXUELLES

la
cgt

avec la CGT, disons

NON

aux violences

SEXISTES
et **SEXUELLES**

au travail

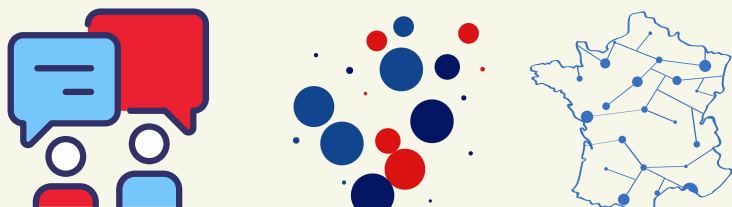
**Ne restez pas
seul face à une
situation
professionnelle
qui impacte votre
santé physique
ou mentale.**

Contactez-nous.

CGT-CCI'NEWS

AURA - Janvier / Février 2025

n°10



Projet de loi de finances 2025

Adopté via le 49.3 le 14/02/2025, le texte définitif maintient notre ressource fiscale. Un prélèvement national sur fonds de roulement de 20M€ sera réalisé en 2025.

NAO (Négociations Annuelles Obligatoires notamment sur les salaires)

Le souhait de CCI France de parvenir à un accord fin janvier 2025 a été remis en cause par les remaniements gouvernementaux et l'attente de la loi de finances. Les années se suivent et se ressemblent malheureusement : ce prétexte est récurrent !

Nos demandes d'informations chiffrées pour une négociation loyale et éclairée ne trouvent pas de réponses satisfaisante pour l'instant. Les données sur le salaire moyen/médian des CDIs dans le réseau national sont insuffisantes.

Prochaine réunion le 19 mars.

Ni Linde
NI FARCE

Vos représentants CGT restent actifs. Nous demandons une augmentation générale plus importante que l'inflation cette année. L'employeur, à ce stade, a proposé 1,2% d'augmentations individuelles, et collectives s'il y a, confondues ! Une grande mascarade...

Nouvel outil de communication national

Retrouvez désormais nos communications nationales via le réseau national M@CCI en cliquant ici :



Télétravail

L'accord télétravail a été signé par l'ensemble des organisations syndicales et tacitement agréé par notre tutelle.

Retrouvez ci-dessous ce qui nous a décidé :

- accès au télétravail pour tous les types de contrat de travail : un grand changement pour les CDD !
- possibilité de gestion des jours télétravaillés avec plus de souplesse que des jours fixes dans la semaine (selon accord régional)
- possibilité de télétravail occasionnel : une avancée pour ceux qui trouvent un intérêt au télétravail sur des durées plus ponctuelles !
- éligibilité au télétravail élargie aux missions télétravaillables => inclusion des travailleurs nomades et des enseignants
- le CSE exercera un suivi du télétravail en région
- l'indemnisation sera obligatoire pour tous les jours télétravaillés (y compris en situation exceptionnelle type confinement)
- l'allocation forfaitaire de télétravail ne sera plus figée, elle évoluera suivant le barème. URSSAF.

Deux points faibles de l'accord nous ont interpellés :

- beaucoup d'éléments sont renvoyés aux régions mais une base minimale s'appliquera obligatoirement même sans accord régional
- l'allocation forfaitaire de télétravail correspond au plafond journalier fixé par l'URSSAF permettant l'exonération des cotisations et contributions sociales

Cet accord permet plus d'équités entre tous !
ACCES FICHE PRATIQUE ICI

Nous attendons avec impatience l'ouverture de réelles négociations au niveau régional.

CGT-CCI'NEWS

AURA - Janvier / Février 2025

n°10

Tickets restaurant 2025

L'usage élargi des titres-restaurant, pour régler une partie de vos achats alimentaires de denrées non directement consommables a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2026.

Le plafond des titres-restaurant est passé à 12€10. Nous espérons très prochainement une négociation régionale sur ce sujet afin d'augmenter, comme vous étiez nombreux à le demander l'an dernier, la valeur des nôtres. Une réforme globale des titres-restaurant est prévue dans les prochains mois.

Chèques vacances

Les échanges de chèques vacances papiers vers les chèques vacances connect (dématérialisés) sont GRATUITS cette année (les frais d'envois des chèques à échanger en LRAR restent à votre charge). [PLUS D'INFOS ICI](#)

Congé proche aidant

L'allocation journalière de proche aidant est versée dans la limite de 66 jours. À compter du 1er janvier 2025, cette durée d'indemnisation peut être renouvelée, soit **66 jours supplémentaires, si le proche aidant apporte son soutien à une personne différente**. Les renouvellements seront possibles dans la limite 264 jours maximum.

Chômage 2025

A compter du 1er avril 2025 :

- les durées d'indemnisation diminuent pour les séniors
- fin de la dégressivité pour les séniors de plus de 55 ans
- Modification du mode de calcul du Salaire Journalier de Référence
- Mensualisation de l'allocation chômage sur une base de 30 jours

Retrouvez toutes les nouveautés [PAR ICI](#) ou encore [PAR LA](#).

RISQUE ROUTIER

On aime beaucoup votre grand optimisme, mais laissez-le ici avant de prendre votre vélo.

Pour votre sécurité, portez un casque, des vêtements clairs et des équipements rétro-réfléchissants.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VÉLO ENSEMBLE

Billet de trains SNCF

Les Chèques-Vacances au format papier ne sont plus acceptés pour payer vos billets en gare en 2025. Pensez à les dématérialiser puis rendez-vous sur SNCF Connect !



AGENDA



En local :

- 11 février : on vient à votre rencontre à la CCI Nord Isère (à Villefontaine et [en visio](#))
- 20 février : on vient à votre rencontre à la CCI Puy de Dôme (au siège et [en visio](#))

Au niveau régional :

- Réunion de (non) négociation le 16 janvier
- CSE exceptionnel le 28 janvier
- CSE le 30 janvier poursuivi le 4 février
- Réunion de négociation (ou de non-négo...?) le 16 janvier

Au niveau national :

- 21 janvier : réunion de suivi accord droit syndical + réunion INRP
- 23 janvier : réunion de négociation accord de méthode "classification / rémunération"
- 29 janvier : NAO 2025
- 6 février : réunion de négociation accord de méthode "classification / rémunération"

A NOTER :

CSE le 11 mars, 18 mars : on vient à votre rencontre à la CCI Savoie, NAO le 19 mars

CGT-CCI'NEWS

AURA - Janvier / Février 2025

n°10

“ 100 % À VOS CÔTÉS ”



David ARIZA



Patricia JARRAUD



Fred MOREAU



Thomas MARECHAL



Marion CELLE



Julien TAVERNIER



Vos délégués syndicaux :

ARIZA David - CCIT Grenoble
06 30 47 67 27

CELLE Marion - CCIT Lyon Métropole
06 35 12 69 17

JARRAUD Patricia - CCIR
06 07 06 66 31

TAVERNIER Julien - CCIT Ain
06 37 17 54 82

Et vos représentants syndicaux :
Frédéric MOREAU - CCIT Grenoble



N'hésitez pas à visiter nos pages sur l'intranet régional et national. Vous pourrez également prendre rdv en visio directement avec nous !



<https://auvergnerhonealpesccifr.sharepoint.com/sites/IntranetARACSE/SitePages/Communication-CGT.aspx>



https://macci.cci.fr/jcms/prod_1000071070/espace-de-communication-cgt

Notre but est de défendre avec les agents et salariés de la CCI AURA, nos droits et intérêts, tant individuels que collectifs et de conquérir des droits nouveaux.

La CGT CCI AURA, c'est : la démocratie, l'unité, le respect de la valeur humaine, la solidarité, l'indépendance, la justice, l'égalité, autant de valeurs qui sont à nos yeux fondamentales.